



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments de musique

Question écrite n° 36599

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur le fait qu'un certain nombre de bassonistes s'inquiètent de l'avenir réservé au basson français. De récents concours de recrutement à des postes de basson à l'Opéra de Lyon et à celui de Nice ont été en effet réservés aux instrumentistes jouant du basson allemand. L'administration du futur Opéra de la Bastille aurait également annoncé son intention de n'utiliser que des bassons allemands. Cette situation est préoccupante car le système pédagogique se développe à partir du basson français, mais aussi parce qu'elle risque d'avoir de graves conséquences sur l'industrie française de la lutherie. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36599

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 654